

\$10,000 du gouvernement, il résolut de se venger. Il résolut de plonger le pays dans toutes les horreurs de la guerre civile. Dès décembre 1881, il avait conde à Charles Nolin son projet de recourir à la violence sous le prétexte que les Anglais volaient le pays depuis assez longtemps. Oui, sous le plus spécieux prétexte, Riel fait prendre les armes à ses gens, prodiguant les promesses aux uns, les menaces aux autres ; il s'empare des magasins, somme les commandants de la gendarmerie à cheval de livrer leurs foris, envoie des emissaires chez les Métis et les sauvages de Qu'Appelle, du Fort Bataille et autres postes, pour les gagner à sa cause, et annonce une guerre d'extermination contre les blancs. Que les soldats de Crozier aient fait feu les premiers à la rencontre du Lac des Canards, c'est possible. Mais c'est Riel qui avait déclaré la guerre en sommant Crozier d'avoir à lui rendre les forts de Carlton et de Battleford. C'est le 26 mars que s'est engagé le combat du lac des Canards. Or, cinq jours auparavant, Riel envoyait à Crozier la sommation suivante, qui a été produite lors du procès de Regina :

Saint-Antoine, 21 mars 1885.

Au major Crozier, commandant la Force de Police à Carlton et Battleford.

MAJOR,

Les conseillers du gouvernement provisoire de la Saskatchewan ont l'honneur de vous communiquer les conditions suivantes de reddition. Vous devez abandonner complètement la situation dans laquelle vous a placé le gouvernement à Carlton et Battleford, ainsi que tout ce qu'y possède le gouvernement. Si vous acceptez, vous et vos hommes serez libérés sur votre parole d'honneur de garder le paix, et à ceux qui ne sont pas le quartier le pays, il leur sera fourni des voitures et des provisions pour se rendre à Qu'Appelle. Si vous n'acceptez pas, nous avons l'intention de vous attaquer demain, après le jour du Seigneur, et de commencer une guerre d'extermination contre tous ceux qui se seront montrés hostiles à nos droits. MM. Charles Nolin et Maximin Leprieu sont les hommes avec lesquels vous aurez à traiter.

LOUIS RIEL.

Non content de cette sommation qui equivalait à une déclaration de guerre, Riel invitait ses "parents" d'attaquer et de détruire la police à cheval partout où ils la rencontreraient. Voici l'un de ces appels lancés trois jours avant le combat du Lac des-Canards :

Saint-Antoine, 23 mars 1885.

A nos parents—Merci des bonnes nouvelles que vous avez pris la peine de nous envoyer. Puisque vous voulez nous aider que Dieu vous bénisse.

La Justice ordonne de prendre les armes, et si vous voyez passer la police, attaquez-la, détruisez-la. (Écrit en anglais en travers de la première partie) après, prévenez les Sauvages des bois de ne pas se laisser surprendre.

Terribles résultats de la guerre

Qui peut excuser Riel après une pareille déclaration de guerre ? Ce n'est pas seulement le flambeau de la guerre civile qu'il allume, il appelle à son secours le tomahawk et la hache de guerre de l'Indien. Il se déclare contre nous le plus dangereux, le plus terrible des blancs, des hordes de barbares, qui ne connaissent aucun frein, aucune loi, avides de pillages, avides de sang, avides d'assassinats. Riel pourrait-il se laver de toutes ses fautes qu'il ne pourrait effacer celle-là. Ce n'est pas seulement une faute, c'est un attentat sans nom, un crime inqualifiable, un crime de lèse-humanité. Dans sa première révolte, Riel s'était vanté d'avoir refusé le concours des Sauvages. "Malgré nos difficultés, disait-il, nous n'avons jamais appelé à notre aide l'élément dangereux des sauvages. Au contraire, tandis que nous n'épargnions rien pour les tranquilliser, on nous a envoyés dans notre pays des emissaires chargés de nous rendre les Indiens hostiles ; mais nous espérons que la Providence nous aidera à pacifier complètement le Nord-Ouest." Ces paroles lui faisaient honneur, et je suis prêt à lui donner tout le crédit qu'elles lui méritent. Que ne tenait-il encore la même attitude ? Loin de refuser le concours des sauvages, il le réclame cette fois à grands cris. Ses agents sont partout, invitent les tribus à se soulever, à capturer, à piller les forts. Et les sauvages n'ont pas besoin qu'on leur demande de massacrer à la faveur d'une surprise, à la faveur des ténèbres ; ils ne conçoivent pas la guerre autrement. Ce n'est pas la lutte d'un petit peuple contre l'oppression qui s'engage. Ce n'est pas la lutte d'un peuple qui défend ses autels et ses foyers. C'est le combat de la sauvagerie contre la civilisation.

Si les troupes de Middleton étaient arrivées cinq jours plus tard, n'a-t-il un évêque du Nord-Ouest, tout le pays était mis à feu et à sang. Elles n'ont pu empêcher cependant le meurtre de beaucoup de blancs, de plusieurs agents du gouvernement, le pillage, l'incendie de beaucoup de maisons, la captivité, les traitements cruels, horribles de plusieurs femmes. Elles n'ont pu empêcher, hélas ! l'assassinat de deux saints missionnaires, de deux membres de la congrégation des Oblats, l'un Français et l'autre Canadien français, le Père Maréchal et le Père Lafard, qui ont été assassinés au moment même où ils demandaient l'abolition de d'autres victimes de ces barbares. Le martyrologe canadien, déjà illustré par les Brébonf, les Lallemand et les Garnier, s'est enrichi de deux nous vénéral, la terre rouge de leur sang, du sang de deux confesseurs de la foi, est une terre à jamais bénie, à jamais sanctifiée, mais la révolte du Nord-Ouest a été souillée, flétrie par deux crimes qui seront éternellement réprouvés.